

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Bureau des concours et de la préparation aux examens  
182, rue Saint-Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01

Paris, le 20 MARS 2017



**CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEUR DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES  
D'ARCHITECTURE**

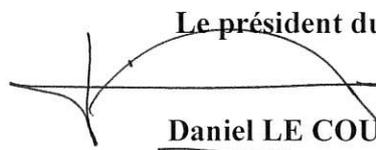
Groupe de disciplines : Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture  
Discipline : Sciences humaines et sociales

Profil n° 9 : Lyon

**Session 2017**

Le jury, réuni le 20 mars 2017 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Daniel LE COUEDIC, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

- 1 Madame PREVOT Maryvonne
- 2 Madame ROUDIL Nadine

**Le président du jury**  
  
**Daniel LE COUEDIC**

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.